



MERENVIELLE

Dans ce numéro

Informations générales

- 1 Le mot du maire
- 2 Cérémonie du 8 mai
- 3 Etat civil - divers

Communications Mme Volto

- 5 Crise sanitaire
- 7 Mobilité cyclable

A Mérenvielle

- 9 Orientations budgétaires
- 13 Panneapocket : statistiques

Les associations

- 13 Arche des bambins
- 14 ACCA
- 15 38 TSM
- 17 Danse Floor
- 18 La Bosca
- 19 Kundalini Yoga Mérenvielle
- 21 Yangsheng
- 23 La Boule Mérenvielloise

Divers

- 25 Les manifestations
- 27 Publication de Mme Francès
- 28 Petits jeux de l'été
- 29 Poème et petites annonces

Allô Mairie : 05.61.86.61.64

Lundi	15h00 - 19h00
Mardi	14h30 - 18h00
Mercredi	15h00 - 19h00
Vendredi	09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Samedi	09h00 - 12h00 le 1 ^{er} et 3 ^{ème} Samedi mois



Le mot du maire



L'été est désormais bien installé et c'est pour moi l'occasion de vous faire un point d'actualité.

Les dernières semaines pour l'équipe municipale ont été marquées par les 2 tours des élections départementale et régionale. Comme j'ai déjà pu vous le faire savoir sur ce site, l'appel à participation de la population aux opérations de vote a connu un vif succès, ce qui a permis un fonctionnement normal et efficace des 2 bureaux en place. Je renouvelle mes vifs remerciements pour cette mobilisation locale qui a permis ce résultat très satisfaisant. L'équipe municipale garde en mémoire ce constat et je ne manquerai pas de renouveler cet appel à participation lors des prochaines opérations électorales.

A signaler également l'initiative récente portée par la future association « Mérenvielle en transition », qui nous a permis de nous retrouver nombreux le 3 juillet dernier, pour cette soirée conviviale réussie sur la place du village.

Je vous confirme également que nous nous employons à mettre à jour régulièrement les informations à vous faire connaître sur la page d'accueil de notre site Internet municipal, dans la rubrique « Fil d'infos », tout comme sur Panneau Pocket.

Pour autant, la publication chaque semestre de la Gazette de Mérenvielle reste d'actualité, comme je vous l'avais indiqué.

Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement de cette période estivale, qui vous permettra probablement de retrouver des proches, tout en vous invitant à garder à l'esprit les règles de prudence à respecter au plan sanitaire afin d'éviter tout retour fâcheux d'un nouveau pic de l'épidémie.

Raymond ALEGRE

CEREMONIE DE COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



La cérémonie célébrant l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée sur la place de la mairie en comité restreint pour cause de restrictions sanitaires ; seuls, Monsieur le maire et quelques conseillers municipaux étaient présents.

Après le dépôt de la gerbe, M.ALEGRE a lu un discours (*) retraçant les grandes lignes du conflit et l'héroïsme des soldats.

Tout le monde a observé une minute de silence et la commémoration s'est terminée au son de La Marseillaise.

Les participants se sont séparés sans partager le pot de l'amitié interdit en cette période de pandémie.



Petit rappel historique :

Entre 1942 et 1943, après trois ans de durs combats, les Alliés prennent l'avantage. L'Italie passe dans leur camp. Le 30 avril 1945, l'armée russe entre dans Berlin, la capitale allemande. Hitler meurt. Et l'armée allemande est obligée de capituler.

Le 7 mai 1945, à Reims (Champagne), le colonel général allemand Alfred Jodl reconnaît la défaite de l'Allemagne en présence des généraux américains Walter B. Smith et Eisenhower, du général français François Sevez et général soviétique Sousloparov. Il signe l'acte de « reddition inconditionnelle » des forces armées allemandes. « Le haut commandement allemand ordonne à l'armée allemande sur terre, sur mer et dans les airs de cesser les combats à 23 h 01, le 8 mai, dit le texte. Aucun bateau, vaisseau ou avion allié ne doit être attaqué. »

Staline, le dirigeant russe, exige que la capitulation soit signée à Berlin, la capitale allemande. Un autre texte y est donc signé, le 8 mai. Il marque officiellement la fin du conflit en Europe. Chaque année, cette date est fêtée dans de nombreux pays. En France, c'est un jour férié, depuis 1981 ! »

(* source du discours : Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants)

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Laurette NAÏR : 8 janvier 2021

Amalya BONFRATE : 5 avril 2021

Ewan DEBIN GILET : 27 mai 2021

MARIAGES



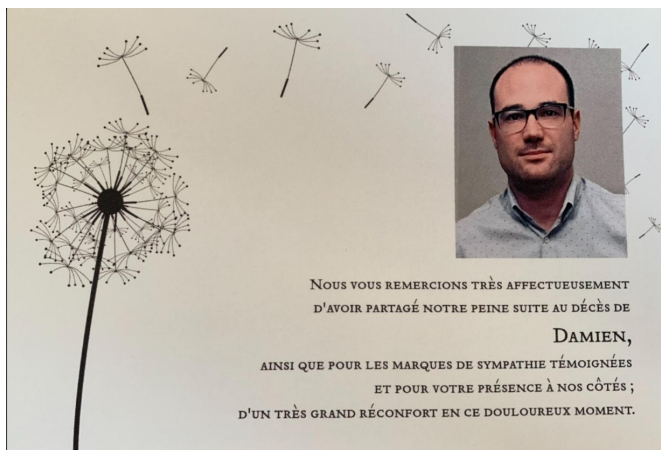
Sophie RIBERON
3 juillet 2021

Thomas CABAU

DECES



Michel, Filipe ALEIXO PENEDO : 3 février 2021
Michelle SELVES : 21 février 2021
Suzanne CABAU : 9 avril 2021
Pierre PICOLE : 11 avril 2021



Damien NIVERT : 20 avril 2021
Sa compagne Agnès et sa fille Agathe tiennent à vous remercier pour toutes vos marques d'attention dans cette épreuve si difficile.

DIVERS

PORTAGE DES REPAS

La commune de Mérenvielle est adhérente à la convention de portage de repas à domicile avec le prestataire Ansamble.

Tous les jours, pour midi et/ou le soir, des repas peuvent vous être portés à domicile par un employé de la mairie, livraison unique le matin avant 11h30. Pour les week-ends le portage a lieu le vendredi pour l'ensemble des repas concernés (vendredi, samedi & dimanche). Pour les jours fériés, il a lieu la veille.

Ces repas sont froids et doivent être réchauffés par le bénéficiaire.

Ce service payant (8€/repas) est facturé une fois par mois.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire à la mairie.

DEFIBRILATEUR

La mairie vient de s'équiper d'un défibrillateur. Ce dispositif est installé sous le porche de la salle polyvalente.

L'application [Staying alive](#) sur smartphone identifiera notre défibrillateur et les éventuels Bons Samaritains.

Le site <https://www.pompiers.fr/actualites/staying-alive-une-application-pour-sauver-des-vies-et-devenir-bon-samaritain> vous explique l'intérêt de cette application et le rôle d'un Bon Samaritain.

La mairie souhaiterait, si possible, que quelques volontaires par quartier puissent après une formation à l'utilisation du défibrillateur devenir bons samaritains.

Merci de contacter la mairie si vous êtes intéressés."

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Le maire tient à remercier les nombreux assesseurs et scrutateurs qui sont venus en renfort de l'équipe municipale lors des élections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021. Grâce à eux, tout s'est déroulé dans le respect des règles énoncées. Il est probable, devant l'intérêt suscité, que cette expérience soit renouvelée lors des prochaines élections.

Dispositifs mis en œuvre pendant la crise sanitaire par le Département de la Haute-Garonne

Madame, Monsieur,

Depuis le début de cette crise sanitaire, nous avons dû, toutes et tous, nous adapter à de nouvelles contraintes : le port du masque, la vaccination, la limitation de nos déplacements et de nos rencontres. Pour faire face à cette situation et vous accompagner au mieux, quelque soit votre âge ou votre lieu de résidence, le Département a mis en œuvre des dispositifs destinés à améliorer vos conditions de vie.

En ce qui concerne les jeunes de 18 à 25 ans, je citerai l'ouverture de **100 postes de stagiaires au Conseil départemental, le recours à des services civiques ou encore la promotion des métiers d'auxiliaire de vie, de nouvelles aides financières (FAJ et FSL pour les étudiants), la création de Go 31.fr**, plateforme numérique pour les jeunes haut-garonnais. Le Conseil départemental a signé une convention avec le CROUS afin d'améliorer le bien-être des étudiants, tant sur le plan social que psychologique (**Maison des adolescents**) ou encore la capacité d'agir et développer le mentorat auprès des collégiens.

Le Département a, par ailleurs, décidé de la création **d'un fonds de prévention de la précarité en faveur des acteurs de l'économie locale**, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs et conjoints collaborateurs afin de faire face à la perte de revenus. **Une cellule d'écoute et de soutien a été mise en place avec un numéro dédié 05.34.33.43.96, ainsi qu'une adresse mail prevention.precarite@cd31.fr.**

Le fonds d'urgence économie locale en faveur des acteurs qui contribuent à l'économie sociale et solidaire est un fonds de soutien en faveur de l'économie de proximité, qui vise à soutenir la consommation en circuits courts, ouvert aux associations professionnelles, aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale et aux chambres consulaires qui portent des initiatives en faveur des acteurs de proximité (associations de commerçants et d'artisans). Un annuaire en ligne des producteurs locaux et de leur point de vente est en cours de construction.

Un nouveau fonds d'urgence a été ouvert également en soutien aux associations sportives et culturelles, auquel s'ajoute une offre culturelle en ligne gratuite et l'ouverture des **archives départementales et de la médiathèque départementale** qui peut aussi livrer des ouvrages au domicile des personnes âgées, la visite numérique des expositions du musée de la Résistance. Avec le soutien du Département, **sept communes, dont Léguevin, sont aussi susceptibles d'accueillir des résidences de créations de compagnies**. Sept clubs sportifs professionnels de Haute-Garonne ont bénéficié du soutien du Département qui sont engagés dans la promotion des valeurs de solidarité, de fraternité et de lutte contre les discriminations.

Un service d'appels dédié composé des équipes médico-sociales a été mis en place afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées ou en situation de handicap par un temps d'échange approfondi et une campagne d'appels permanente auprès des personnes isolées. Le Conseil départemental vient en appui aux communes, aux CCAS, aux SAAD pour l'accompagnement des situations de vulnérabilité et la détection des situations de détresse (**Maisons des solidarités de Blagnac et de La Salvétat Saint Gilles, antennes à Grenade, Léguevin et Cadours**). **Afin de mieux répondre aux sollicitations des usagers, une plateforme téléphonique et numérique a été créée en mars 2021 d'accès aux droits sociaux : Haute-Garonne Solidarités.**

50 000 bons solidaires, prise en charge à 50 % ou à 100 % selon les revenus de la famille de la restauration scolaire, pass numérique destiné à financer des formations afin d'être en mesure de réaliser des démarches administratives en autonomie, soutien aux associations d'aide alimentaire et d'insertion, ouverture **des maisons départementales de proximité à Léguevin et à Cadours**, projet de **centre de vaccination à Grenade**. Les dispositifs mis en place par le Département sont nombreux et ciblés. Je conclurai enfin en précisant que pour lutter contre les inégalités d'accès aux soins, **une bourse d'études sera allouée à des étudiants en médecine générale**, sous condition de ressources, en contrepartie d'un contrat d'engagement de cinq ans d'exercice dans notre département. Le Département apportera son **soutien financier aux projets de création ou d'extension de maisons de santé pluri-professionnelles et aux communes qui développent la télémédecine. Un accord-cadre sera signé avec l'Ordre des médecins.**

Bien cordialement

Véronique Volto

Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Conseillère départementale du canton de Léguevin

Permanence sur rdv au 05.34.33.32.08, le samedi matin à Grenade (en face de la mairie, espace Chiomento – porte rouge). Facebook et LinkedIn.



Stratégie des mobilités cyclables en Haute-Garonne

Se déplacer autrement en Haute-Garonne

Pour répondre aux défis des enjeux climatiques et limiter la pollution de l'air, le Conseil départemental développe les mobilités douces. La crise sanitaire bouscule les manières de se déplacer, provoquant un mouvement de fond en faveur du vélo. Cet engouement conforte les politiques publiques qui émanent directement des concertations citoyennes que nous avons organisées afin d'ajuster nos décisions au plus près des attentes des habitants.

Ainsi, d'ici 2025, 53 millions d'euros auront été consacrés à la réalisation de **7 réseaux express vélo (42 km) destinés à assurer la liaison quotidienne domicile-travail, rapide et sécurisée**. Des études de faisabilité sur des secteurs complémentaires ont démarré. **Lors de la réalisation de nouveaux projets de routes départementales seront étudiées les possibilités de développer les aménagements cyclables et de favoriser l'intermodalité.**

Le plan d'aménagement des aires de covoiturage fait partie de cette stratégie avec la multiplication de ces aires sur tout le territoire départemental afin de permettre aux usagers d'optimiser leurs déplacements quotidiens. L'objectif est de déployer **des équipements sécurisés et accessibles en priorisant le multimodal, près d'une gare, d'une autoroute ou d'une ligne de bus.**

Dans le même temps, **200 km de réseau cyclable touristique et de loisirs auront été consolidés** en apportant un appui technique aux communes et aux intercommunalités pour intensifier le maillage et la continuité des parcours, **tout en développant les services** (toilettes, zones de réparation, stationnements sécurisés...). Nous soutenons des **actions pédagogiques en faveur de la culture et de la pratique du vélo**, car la transition écologique ne peut se faire sans l'engagement des collectivités.

Dans le cadre de son schéma directeur des itinéraires cyclables initié en 1997, **le Conseil départemental est maître d'ouvrage des itinéraires du canal des deux mers à vélo** et la Rigole de la plaine, Transgarona (de Toulouse aux sources de la Garonne), la véloroute et la voie verte du piémont pyrénéen ou encore le parcours cyclable de la vallée de l'Arise. Le parcours cyclable de la vallée du Tarn, entre Villemur et la Magdelaine a été financé par le Conseil départemental.

Enfin, le Conseil départemental a adopté un **plan de 41 mesures destiné à lutter contre le réchauffement climatique et préserver les ressources naturelles**. La deuxième phase de ce plan, qui couvre la période 2020 à 2024, renforce les actions permettant la transition vers une société plus respectueuse de la qualité de vie et de l'environnement.

Bien cordialement.

Véronique Volto

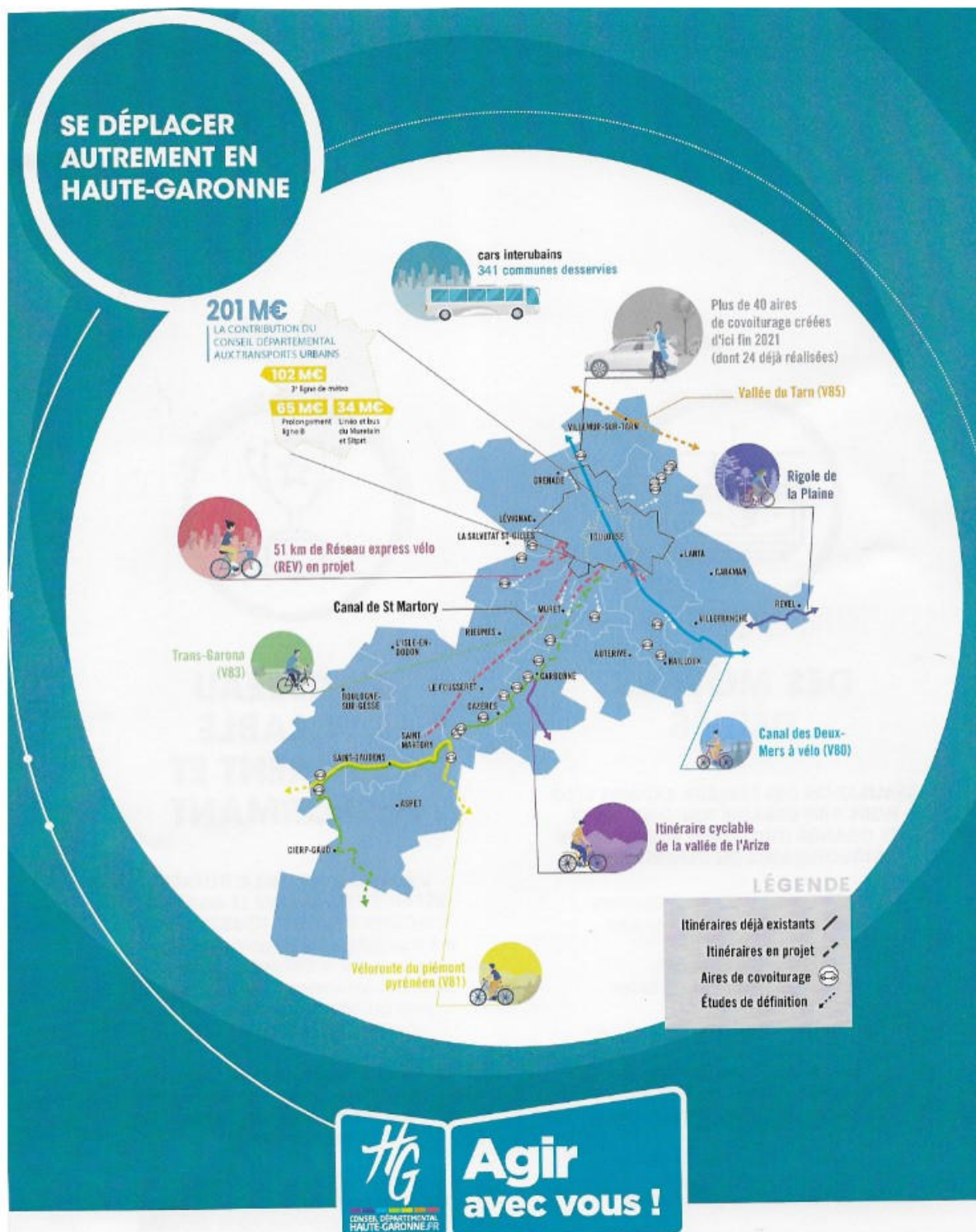
Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Conseillère départementale du canton de Lègevin

Permanence sur rdv au **05.34.33.32.08**

Mail : veronique.volto@elus.cd31.fr





ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE 2021.

Pour l'année 2021, les taux d'imposition communaux sont identiques à l'année 2020.

Foncier Bâti 42.40 % (Taux communal 20.50 % plus taux départemental 21.90 %)

Foncier Non Bâti 89.59 %, à partir de 2021 les communes ne votent plus les de la Taxe d'Habitation

Taux de la CCST inchangés : TH 10.21 %, TFNB 5.40 %, CFE 34.55 % , TOM 14.39%, taux identiques à 2020.

LE FONCTIONNEMENT GENERAL DES SERVICES

Recettes prévisionnelles de fonctionnement :	427 385.63 €
Résultats de fonctionnement reporté (exercices antérieurs) :	+ <u>96 187.97 €</u>
TOTAL :	= 523 573.60 €

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :	498 573.60 €
Virement à la section d'investissement :	+ <u>25 000.00 €</u>
TOTAL :	= 523 573.60 €

➤ En Dépenses :

Les charges à caractère général sont en augmentation de 9 300 €, soit plus 8.20 % principalement : entretien de terrains, de bâtiments, entretien de voirie, honoraires, dépenses.

Les charges de personnel sont en augmentation de 4 800 € soit 3.28 % elles prennent en compte les augmentations réglementaires du personnel titulaire et non titulaire, du régime indemnitaire, des charges sociales et de prévoyance afférentes.

Les autres charges de gestion courante sont en augmentation de 750 € soit 0.40 % cette. Les autres dépenses comprennent la participations au SIVOM pour 160 000 € en incluant la part communale pour le fonctionnement de la crèche, les autres organismes de regroupement, les autres dépenses sont les subventions aux associations 3 288 €, les indemnités d'élus 8 000 €, les intérêts des emprunts 4 800 €.

➤ En Recettes

PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES :

- Impôts et taxes sont en diminution de 17 125 €
- Dotations diverses sont en augmentation de 1 835 € 97
- Dotation communautaire et participations des communes augmentation de 2 200 €
- Excédent de fonctionnement en augmentation de 16 610.89 €

LES INVESTISSEMENTS

LES DEPENSES

142 312.06 €

Déficit d'investissement	0.00 €
Remboursement de la dette en capital	16 800.00 €
Amortissement subvention d'investissement	222.66 €
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	1 000,00 €
Achats matériel, mobilier, informatique	6 000,00 €
Travaux bâtiments communaux	64 000.00 €
Aménagement cimetière	2 000.00 €
Achat de terrains et bâti	28 000,00 €
Travaux de réseaux	17 000,00 €
Dépenses imprévues	7 289.40 €

LES RECETTES

142 312.06 €

Excédent d'investissement	49 084.99 €
Ressources propres	10 408.15 €
Autofinancement	50 000.00 €
Subventions d'investissement	0.00 €
Emprunts	0.00 €
Virement de la section de fonctionnement	25 000.00 €
Amortissements	7 818.92 €

MAIRIE DE MERENVIELLE BP 2020 CA 2020 BP 2021				
Chapitres	SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Budget
	VUE D' ENSEMBLE	2020	2020	2021
N°	DEPENSES DE L' EXERCICE	503 451,74	365 902,74	523 573,60
011	Charges à caractère général	113 360,00	63 581,43	122 660,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	146 400,00	140 812,28	151 200,00
65	Autres charges de gestion courante	184 488,00	149 000,19	185 238,00
66	Charges financières	5 000,00	4 996,84	4 800,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	807,00	7 512,00	7 818,92
022	Dépenses imprévues	22 396,74		25 856,68
023	Virement à la section d' investissement	30 000,00		25 000,00
002	Déficits antérieurs reportés			
Total	DEPENSES	503 451,74	365 902,74	523 573,60
	RECETTES DE L' EXERCICE	423 874,66	432 513,63	427 385,63
70	Produits des services, du domaine	650,00	29 904,75	29 650,00
72	Travaux en régie	10 000,00		10 000,00
73	Impôts et taxes	266 291,00	266 297,32	264 566,00
74	Dotations, subventions, participations	95 411,00	102 813,58	97 246,97
75	Autres produits de gestion courante	25 400,00	25 604,50	25 200,00
76	Produits financiers		1,88	
77	Produits exceptionnels	25 722,66	7 154,60	722,66
79	Transferts decharges			
013	Atténuation de charges	400,00	737,00	
002	Excédents antérieurs reportés	79 577,08	79 577,08	96 187,97
Total	RECETTES	503 451,74	512 090,71	523 573,60

Résultat du C.A. Fonc 146 187,97 €

Résultat de l'Exercice: 66 610,89 €

Chapitres	SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Budget
	VUE D' ENSEMBLE	2020	2020	2021
N°	DEPENSES	106 132,44	34 260,70	142 312,06
001	Déficit d'investissement reporté			
	Dépenses d' équipement	86 000,00	18 435,30	118 000,00
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00	3 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	52 000,00	15 435,30	47 000,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00		70 000,00
	Opérations d' équipement (total)	20 132,44	15 825,40	24 312,06
	Dépenses des opérations financières	16 722,66	15 692,40	17 022,66
16	Remboursement d'emprunts et dettes	16 500,00	15 692,40	16 800,00
13	Sur subventions d' investissement	222,66		222,66
458	Opérations pour comptes de tiers			
020	Dépenses imprévues	3 409,78	133,00	7 289,40
	RECETTES	106 132,44	83 345,69	142 312,06
001	Excédent d'investissement reporté	15 708,07	15 708,07	49 084,99
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	45 000,00	45 000,00	50 000,00
	Recettes d' équipement			
13	Subventions d' investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
	Opérations d' équipement (total)	15 424,37	22 637,62	18 227,07
	Recettes des opérations financières	15 424,37	22 637,62	18 227,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 917,37	14 775,62	9 708,15
165	Dépôts et cautionnement reçus	700,00	350,00	700,00
28	Amortissements et immobilisations	807,00	7 512,00	7 818,92
21311	Immobilisations corporelles			
021	Virement de la section de fonctionnement	30 000,00		25 000,00
024	Produits des cessions			

Résultat du C.A. Inve: 49 084,99 €

Résultat de l'Exercice: 33 376,92 €

Compte Administratif 195 272,96 €

Résultat cumulé de l'Exercice: 99 987,81 €

1068 Affectation de Résultat: 50 000,00

002

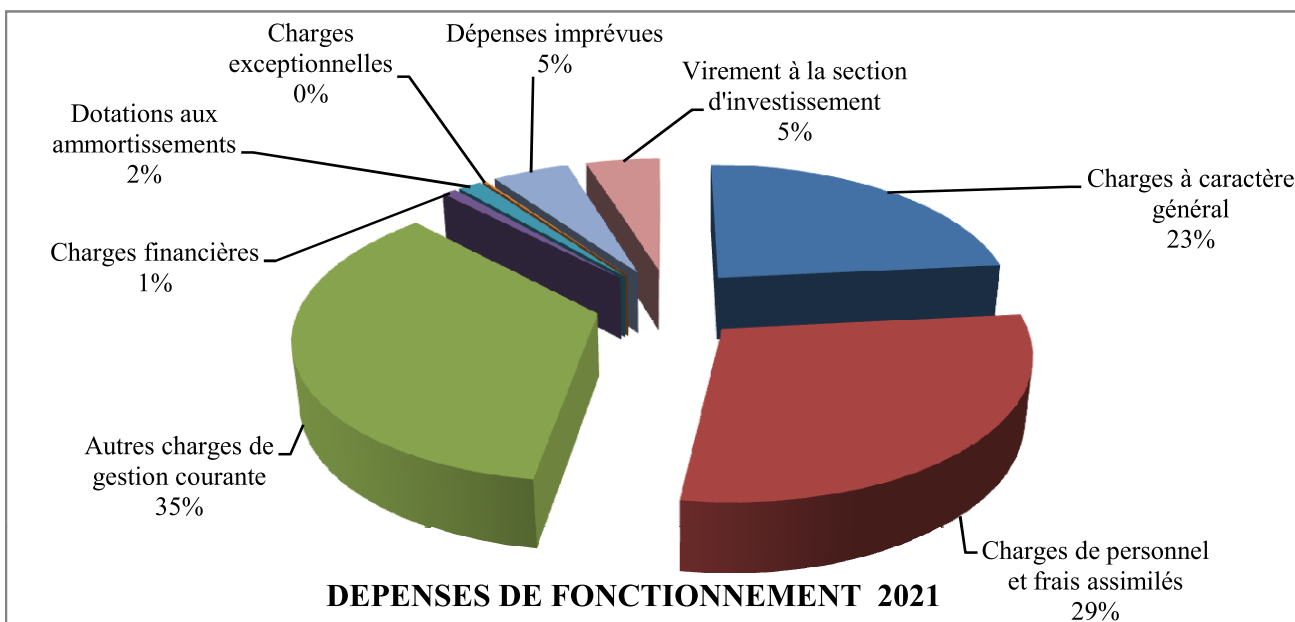
Excédent Reporté:

96 187,97

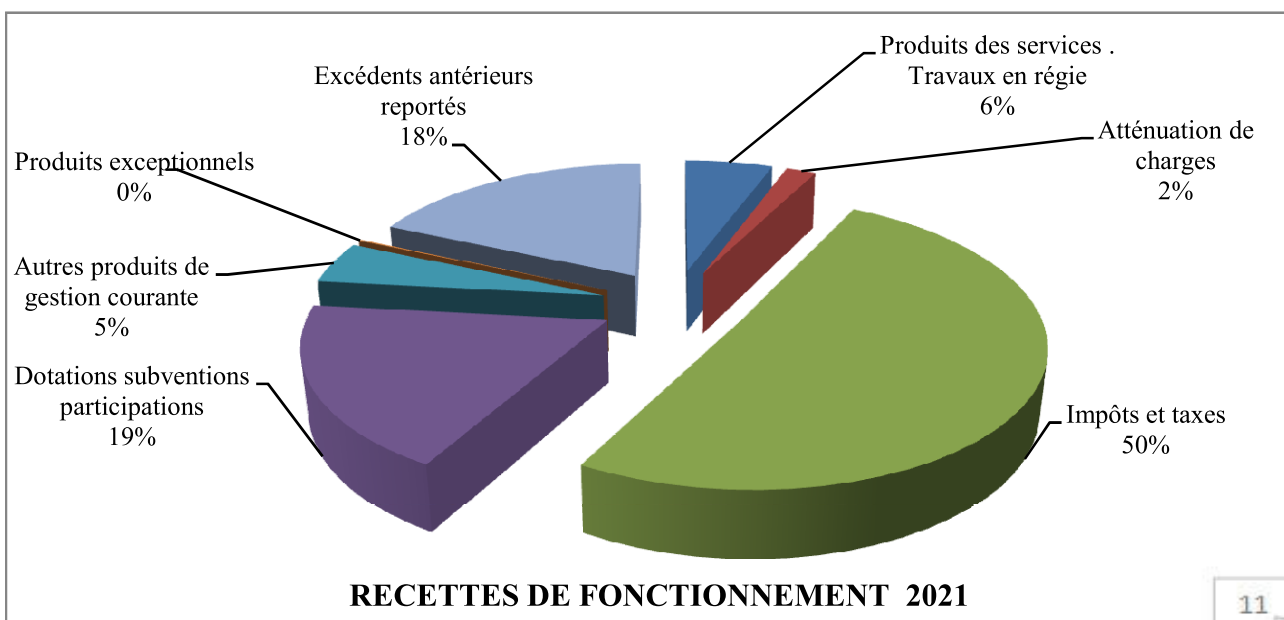
Total des prévisions 2021: Fonctionnement plus Investissement:

665 885,66 €

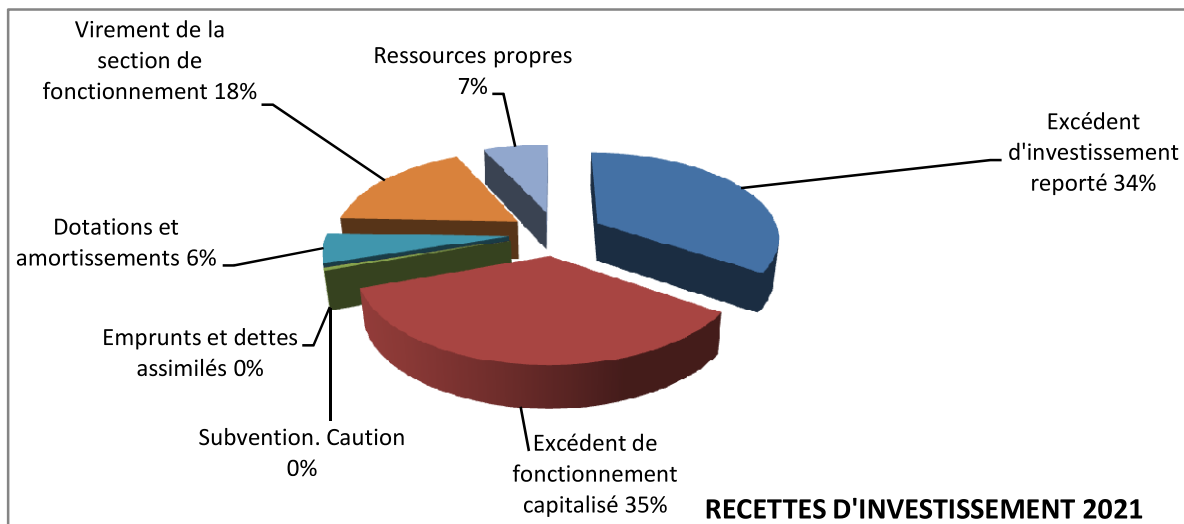
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021	TOTAUX	100%
Charges à caractère général	122 660,00	23%
Charges de personnel et frais assimilés	151 200,00	29%
Autres charges de gestion courante	185 238,00	35%
Charges financières	4 800,00	1%
Dotations aux amortissements	7 818,92	1%
Charges exceptionnelles	1 000,00	0%
Dépenses imprévues	25 856,68	5%
Virement à la section d'investissement	25 000,00	5%
TOTAL	523 573,60	



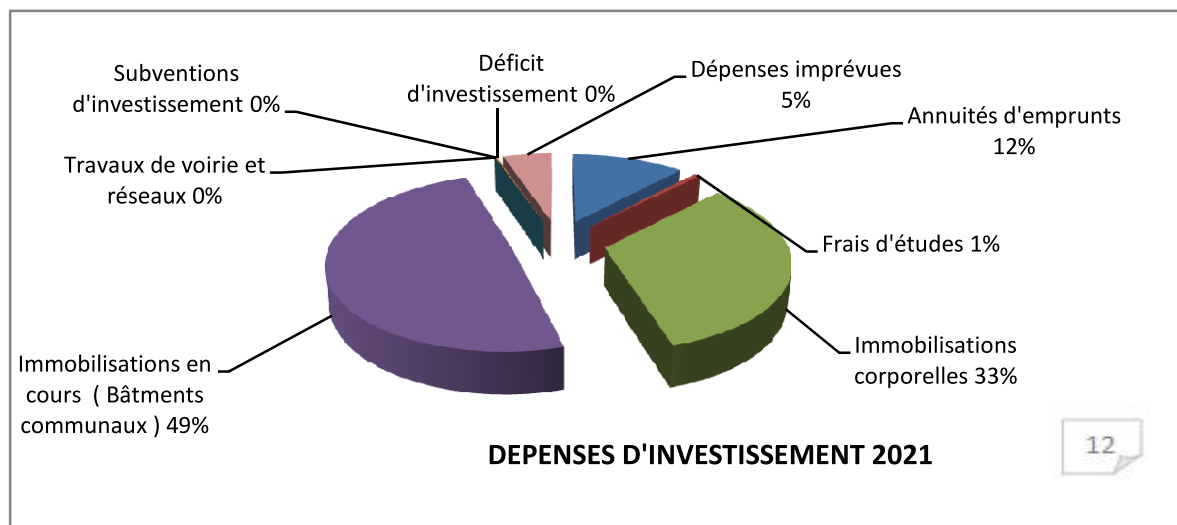
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021	TOTAUX	100%
Produits des services . Travaux en régie	29 650,00	6%
Atténuation de charges	10 000,00	2%
Impôts et taxes	264 566,00	51%
Dotations subventions participations	97 246,97	19%
Autres produits de gestion courante	25 200,00	5%
Produits exceptionnels	722,66	0%
Excédents antérieurs reportés	96 187,97	18%
TOTAL	523 573,60	



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021	TOTAUX	100%
Excédent d'investissement reporté	49 084,99	34%
Excédent de fonctionnement capitalisé	50 000,00	35%
Subvention. Caution	700,00	0%
Emprunts et dettes assimilés		0%
Dotations et amortissements	7 818,92	5%
Virement de la section de fonctionnement	25 000,00	18%
Ressources propres	9 708,15	7%
TOTAL	142 312,06	



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021	TOTAUX	100%
Annuités d'emprunts	16 800,00	12%
Frais d'études	1 000,00	1%
Immobilisations corporelles	47 000,00	33%
Immobilisations en cours (Bâtments communaux)	70 000,00	49%
Travaux de voirie et réseaux		0%
Subventions d'investissement	222,66	0%
Déficit d'investissement	0,00	0%
Dépenses imprévues	7 289,40	5%
TOTAL	142 312,06	



STATISTIQUES PANNEAUPOCKET



CRECHE L'ARCHE DES BAMBINS

A l'arche des bambins, que faisons-nous ?

Des activités de toutes sortes, manuelles, sensorielles, éducatives, mais toujours dans l'amusement et sans rendement.

Nous proposons aussi des ateliers pâtisserie très appréciés de tous car nous mangeons ces délicieuses préparations au goûter. Nous fêtons les anniversaires de nos chers bambins en soufflant les bougies sur les gâteaux préparés par les parents.

Bientôt, nous sortirons avec nos petits et grands pour finir cette année si particulière, sur une note de bonne humeur et de convivialité.

Nous allons visiter une petite ferme où nous pourrons déguster des fromages de chèvre ; avec le pain fait la veille à la crèche, avec la super boulangère, Karine du fournil de Lasserre

Contact : 05 61 06 46 39





Au cœur de la nature... La vie de l'A.C.C.A

Après plus d'une année difficile pour la pratique de la chasse (conditions sanitaires restrictives face à la pandémie COVID19), les nouvelles dispositions (fin du confinement et port du masque en espace extérieur) ont permis à l'Association Communale de Chasse Agréée de tenir son Assemblée Générale. Celle-ci s'est déroulée le 29 Mai 2021 en espace extérieur au local des associations, et, sur demande des instances officielles (préfecture et fédération départementale) en deux parties :

1) **Assemblée Générale Extraordinaire** pour prise en compte du décret n° 2019-1432 du 23 décembre 2019 relatif aux missions de service public auxquelles sont rattachées les associations de chasse. Les statuts ont été mis en conformité et approuvés à l'unanimité.

2) **Assemblée Générale Ordinaire** axée sous 3 thèmes :

a) Rapport moral et d'activités y compris perspectives pour la future saison : validé à l'unanimité.

b) Rapport financier et budget prévisionnel également validé à l'unanimité.

c) Révision du Règlement Intérieur et de Chasse (RIC) : La mise à jour de ce document, demandée par la FDC31, intègre les dernières directives relatives au mode de fonctionnement de l'association et la pratique de la chasse sur notre territoire, renforcement des règles de sécurité, etc. en privilégiant les chasses collectives (sauvegarde de la chasse et meilleures dispositions dans la gestion des espèces cynégétiques notamment les Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts -ESOD, le sanglier en particulier.

Ce nouveau règlement a été validé et adopté à l'unanimité moins 1 voix.

Nota : Ces documents officiels sont consultables au siège de l'association : mairie de Mérenvielle.

Enfin a été mis en place après vote le nouveau Conseil d'Administration ou ont été élus à l'unanimité : Versey Yvan, Novès Jean Claude et Dantin Nicolas.

Le nouveau bureau, sur délibération du Conseil d'Administration, est donc constitué par :

Président : Versey Yvan Tél : 05 61 86 58 46 ou 06 85 62 45 67

Trésorier : Novès Jean Claude Tél : 07 82 59 22 38

Secrétaire : Dantin Nicolas Tél : 06 60 22 72 58





Le 38 T.S.M.



Voici que se termine la saison sportive 2020-2021...Une année pauvre en activités sportives aussi bien côté école de tir que coté adultes. La covid-19 n'a pas non plus épargné le monde sportif. Nous avons vu les dates des championnats se décaler puis disparaître, ce qui a eu pour effet un manque de motivation pour certains.

❖ L'école de tir au 10m

Le 10m s'est adapté aux différentes conditions imposées par les gestes barrières dus à la covid-19. Après plusieurs mois passés en extérieur sur le pas de tir 25m, l'école de tir a retrouvé sa salle de 10m. Grâce à la volonté des membres du 38tsm et l'appui sans faille de notre Maire, l'école a pu poursuivre ses activités d'apprentissage aussi bien en technique qu'en loisir.

Nous avons réussi à proposer et à organiser un concours interne 10m.

Les résultats ont été envoyés au comité départemental et régional de tir et en parallèle, directement à la Fédération Française de Tir. Quelques clubs sur Midi-Pyrénées ont organisé ce même challenge. Nous attendons un retour au niveau national.

Ce dimanche 4 juillet a été une grande découverte pour les jeunes tireurs qui ont voulu essayer cette pratique. Sept jeunes se sont préinscrits pour la saison prochaine. Il ne nous reste plus que trois places disponibles pour arriver à trente élèves le mercredi, répartis sur trois groupes de dix.

Nous espérons que la saison prochaine sera une saison sportive et que l'ensemble de nos bisons feront parler d'eux.

Deux nouveaux formateurs, Patrick et Greg, ont passé leur partie pratique durant cette année et attendent leur convocation pour l'examen final afin d'être reconnu Animateur F.F.Tir.

Deux autres élèves formatrices ont commencé leur formation depuis quelques semaines, Céline et Ghada.

La F.F.Tir ainsi que la Ligue ont fait un effort financier pour la saison prochaine : ils ne récupèrent pas leur part de licence. Le prix de la licence jeune (8 ans - 17 ans) sera de 48€ soit pratiquement une remise de 50%.

❖ Les adultes

Cette année, nous avons pu faire rentrer dix-huit personnes : neuf femmes et neuf hommes.

Les pas de tir 25m et 50m sont restés ouverts avec une jauge de 50%, demandée par la F.F.Tir.

Le pas de tir 10m a été ré ouvert depuis mi-juin aux adultes. Ce qui leur a permis de faire également ce concours en interne et d'être référencés au niveau départemental et régional.

❖ Les travaux

Rehausse de la bute de terre au 50m. Le socle de base a été élargi afin de pouvoir surélever la partie haute pour renforcer la sécurité.

Une étude sonore est prévue sur plusieurs mois, avec des relevés en différents points sur le stand et sur la commune : village, Belloc, les chênes... Les résultats de cette étude nous permettront d'effectuer un choix de matériaux « isolant phonique » afin d'atténuer le bruit.

Une refonte complète du caisson de tir pour gros calibre a démarré il y a quelques semaines avec de nouveaux absorbants et une nouvelle conception.

« Le tir est un dépassement de soi » pour celui ou celle qui aime relever les défis ou tout simplement passer un bon moment riche en plaisir et se laisser tenter par de nouvelles expériences, ceci à tous les âges.

Paulo Coelho disait que « L'extraordinaire empruntait le chemin des gens ordinaires »,

Venez essayer le tir sportif !

Reprise de l'école de tir le mercredi 15 septembre 2021.

Pour le club et le bureau,

Alain ROBERT : **06 31 52 92 53**

*Président, responsable école de tir
Membre comité directeur départemental Tir-31
Membre comité régional Midi Pyrénées Tir*

Alain.robert.bzh@gmail.com



Dance Floor

Chers amis futurs danseurs de Rock n'roll, c'est en septembre que nous allons enfin pouvoir enfilez les chaussures de danse.

Si les conditions le permettent, nous vous donnons rendez-vous le jeudi 23 septembre 2021 à 20h à la salle des fêtes de Mérenvielle.

En attendant, nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Dance Floor



Le bureau.
Sandie COLLEU
Florent SIFFLET
Maurice PETITJEAN : dance.floor@mailo.com

Ensemble vocal « La Bosca »



Envie de chanter en chœur ?

L'ensemble vocal « La Bosca » vous accueille

Répertoire de polyphonies profanes et sacrées
De la musique ancienne (Renaissance, Baroque...)
A la musique contemporaine.

Qui sommes-nous ?

Un chœur mixte amateur dirigé par Ghilaine Dussourd

Répétitions le mardi soir de 21h à 22h30
Salle polyvalente de Mérenvielle

Pour toute information complémentaire... un site à votre disposition :

www.labosca.com

Pour une prise de contact, une question... une adresse mail :

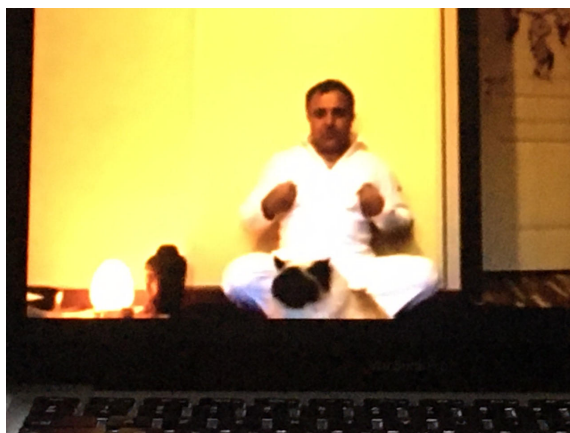
contact@labosca.com



KUNDALINI YOGA MERENVIELLE

La **neuvième** année de Kundalini Yoga à Mérenvielle avait démarré avec deux cours consécutifs le lundi soir, en raison des jauges imposées par le gouvernement. La suite, nous la connaissons...plus de 8 mois, presque **9** de gestation, où la plupart ont continué la pratique par vidéo, les autres préférant attendre des jours meilleurs ! Cette période s'est finalement achevée le 29 Juin avec un premier rendez-vous dans la salle communale qui sonnait comme un retour à la normale.

Alors **neuf** comme remise à neuf ? Nouvelle formule ? Mais de quoi va-t-on accoucher ? Et bien rendez-vous le **lundi 13 Septembre** pour la reprise des cours ! (si la situation nous le permet).



Le cours est ouvert à tous, même aux animaux...

Au fait, le Kundalini Yoga, c'est quoi ?

Kundalini signifie "**L'éveil de la force de la vie**".

Une **force vitale** présente en chaque individu, **potentiel énergétique** à la disposition de la **créativité** pour l'**épanouissement de la conscience**.

Par un travail spécifique, il agit entre autres sur la **souplesse de la colonne vertébrale et sur le tonus musculaire**. Il a également une influence bénéfique sur l'**équilibre mental et cérébral**.

Dynamique et puissant, il purifie et stimule toutes les fonctions physiologiques par une **pratique corporelle** (postures statiques et dynamiques), **respiratoire** (techniques ancestrales sophistiquées), intégrant la **relaxation** et la **méditation**.



En quoi peut vous aider le Kundalini Yoga...

Chaque vécu est personnel mais en général, pratiquer le Kundalini Yoga permet de :

- ✿ Traverser plus sereinement les **stress** de la vie.
- ✿ Maintenir tous les systèmes fonctionnels du corps en **bonne santé** (prévention des maladies, renforcement du système immunitaire).
- ✿ Vous recharger en **énergie vitale** et mieux gérer cette énergie.
- ✿ Améliorer la qualité de votre **sommeil**.
- ✿ A être plus centré, plus à l'**écoute** de vous-même et des autres.
- ✿ Devenir plus **conscient** de ce qui se passe en vous et autour de vous et ainsi apprendre à le transformer dans un sens **positif**.
- ✿ Mieux maîtriser et canaliser vos **émotions**.
- ✿ Prendre du **recul** sur vos difficultés physiques et psychologiques, mieux, les gérer et ainsi améliorer vos **comportements** dans la vie familiale et professionnelle.
- ✿ Développer votre **optimisme** et votre joie de vivre

Cours d'essai gratuit

Contact : Jésus de PABLO
Email : jesus.depablo@free.fr
Tél : 07 82 83 00 73

Tous les lundi à 19H salle communale
Reprise des cours le lundi 13 Septembre 2021



Cette année associative 2020-2021 a été bien particulière et a créé du changement.

Le partage de techniques de relaxation et de développement personnel reste l'objectif de l'association. Vous pourrez retrouver ces techniques dans les activités que nous proposons :

- le **Dessin Méditatif** (anciennement Zengraph'),
- la **Méditation** et le **Yoga** dans la tradition indienne avec une nouvelle professeure.

DESSIN MEDITATIF

Notre professeure, Cécile Cadène, est devenue **enseignante certifiée de la méthode Zentangle**. Elle poursuit le cours hebdomadaire démarré l'année dernière sur Mérenvielle (qui a continué, malgré les restrictions sanitaires, en ligne) où elle enseignait la relaxation par le dessin avec la méthode Zentangle, et invitait également les élèves à une meilleure connaissance de soi à travers le Mandala.

Un cours débutants adultes sera aussi proposé le vendredi à 16h30.

Un atelier d'essai, gratuit, ouvert à tous sera proposé

le samedi 11 septembre 2021 à Mérenvielle

Nous vous invitons à vous y inscrire à partir du site de l'association :
<http://www.asso-yangsheng.com/>

Cécile souhaite aussi s'investir auprès de la population « sénior » les lundi après-midi ainsi qu'auprès des enfants de 6 à 11 ans les lundis à la sortie de l'école en utilisant ces techniques. Plus d'informations à la rentrée.

HATHA YOGA & MEDITATION

Nous accueillons cette année une nouvelle activité qui est le HATHA YOGA enseignée par une nouvelle professeure, Aurélie Murtin au sein de l'association. Elle proposera aussi des cours de méditation en lien avec la philosophie de vie du Yoga.

Le Yoga est une discipline multimillénaire qui relie le corps et l'esprit. Les cours apportent bien-être, sérénité et sont adaptés à tous. La pratique régulière de yoga, avec l'aide de la respiration, permet au corps de s'épanouir, de s'assouplir, de se tonifier, à l'esprit de s'apaiser et au cœur de s'ouvrir.

La méditation est un état contemplatif, conscient d'être et conscient de ce qui est dans l'instant présent. La pratique régulière de la méditation améliore et favorise la concentration, l'attention, l'ouverture, le lâcher-prise et la bienveillance.

La méditation peut apporter de multiples bienfaits sur le mental et le corps, comme par exemple, la réduction du stress, de l'anxiété, l'amélioration de la concentration, une plus grande présence à soi, à être dans l'instant présent, une amélioration de l'attention, une joie de vivre, une augmentation de l'énergie, un bien-être profond, de la sérénité, de la paix intérieure...

Les cours auront lieu les mardis à la salle des fêtes de Mérenvielle :

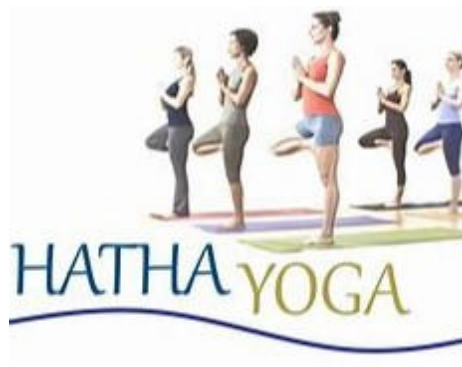
- **Yoga** : 17h15-18h30,
- **Méditation** de 18h45 à 19h45.

Cours de découverte le 21 septembre 2021

Nous vous invitons à vous y inscrire à partir du site de l'association :
<http://www.asso-yangsheng.com/>

)

Pour de plus amples informations contactez nous :
par mail asso.yangsheng@outlook.fr ou mobile 06.74.21.64.20
Site internet : <http://www.asso-yangsheng.com/>



La Boule Mérenvielloise



Le mot du Bureau :

Cette année encore, l'activité de l'association a été impactée avec la crise Covid qui frappe le monde entier. Mais le plus dur est derrière nous et quelques concours ont pu être organisés.

Nous avons participé aux tournois qualificatifs du mois de juin. Avec, notamment, un très beau 8^{ième} de finale de notre équipe Fabienne et Jacky lors de l'épreuve de la doublette mixte qui s'est déroulée le 20 juin 2021 à Merville.

Le concours du 25 avril, inscrit au calendrier fédéral a dû être annulé pour cause de crise Covid-19.

Les bénévoles du club se sont retrouvés deux samedis matin afin de nettoyer, désherber les terrains envahis par la végétation. Ainsi pour le concours officiel du 27 juin à Mérenvielle, un total de 46 équipes inscrites a pu évoluer sur des terrains remis en état et sous un beau soleil.



Une belle reprise !!!

N'ayant pu mettre en place nos habituels concours du vendredi soir avec les clubs de Brax, Pujaudran et Pibrac, nous avons décidé d'organiser des tournois amicaux certains dimanches du mois de juillet. Le premier s'étant déroulé le 04 juillet 2021 avec pas moins de 33 participants.

